

**SOCOTEC FORMATION SOPHIA ANTIPOLIS**

1681 Route des Dolines - HB1 -
06903 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX
Tél. : 04 92 96 85 15
Siret : 83409674500239

CERTIFICAT DE REALISATION

Session N° H2601FA - Certificat Réalisation N° 3800816

Je soussignée, Charlène SATURNIN, agissant en qualité d'Assistante backoffice de SOCOTEC FORMATION SOPHIA ANTIPOLIS, certifie que :

Monsieur Stéphane RENON

Entreprise : LIP LYON TUYAUTERIE / SOUDURE ITN
69800 - SAINT PRIEST

A réalisé l'action de formation

Travail en hauteur - Port du harnais

En vue d'atteindre les objectifs suivants

- Objectifs :
- Savoir identifier les EPI en prévention des risques de chute en dotation et connaître leur limite d'utilisation.
 - Connaître les modes opératoires définis par le chef d'établissement.
 - Savoir mettre en œuvre la protection individuelle antichute ou de retenue adaptée au poste de travail et s'assujettir aux points d'ancrages identifiés comme tels et validés par l'employeur.

Il a réalisé les tests de fin de formation et a reçu un avis :

FAVORABLE

Date(s) et durée : **le jeudi 2 juillet 2026**
et ce pour une durée de 7.00 heures (pas d'absence)
Format formation : Présentiel

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

☒ **Action de Formation**

Lieu : SOCOTEC FORMATION - PLATEFORME LOXAM ACCESS - 1155 Route de la Baronne -
06510 GATTIERES -

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail

A ce titre, nous allons prochainement déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX, le 27 août 2026

Charlène SATURNIN

Assistante backoffice

